



JEUDI DU DEVELOPPEMENT DURABLE

30 MAI 2013 à AMIENS



HERBUS

Un service de Transport A la Demande au service du territoire de la Thiérache.....

Présentation du Pays de Thiérache

Territoire du Pays de Thiérache



Territoire du Pays de Thiérache



Thiérache :

- Nord-est du département de l'Aisne, à la frontière du Nord et de la Belgique
- 1 700 km²
- 160 communes
- 9 cantons
- 5 communautés de communes
- 74 500 habitants, soit une densité de population de 44 habitants par km²

Territoire du Pays de Thiérache



Absence d'un pôle urbain central

3 villes principales : Hirson, Guise et Vervins

Pôles secondaires nombreux : La Capelle, Le Nouvion en Thiérache, Sains-Richaumont, Montcornet, Rozoy/serre, Wassigny

Le transport en Pays de Thiérache

Etat des lieux des transports collectifs

- 2 lignes ferroviaires TER : l'axe Laon/Hirson Laon/Liart (ligne routière) et 1 ligne Corail Inter cités Calais/Lille/Hirson/ Charleville/
- Des lignes régulières mises en place par le Conseil Général de l'Aisne
- Un problème de mobilité (physique et culturelle) très important à l'échelle du Pays de Thiérache
- Un problème qui s'accroît en fonction de certains publics, notamment les personnes âgées, les personnes en recherche d'emploi, en formation ou encore les jeunes
- Volonté très forte des élus d'expérimenter un service de transport à la demande permettant de favoriser la mobilité des habitants du Pays de Thiérache

Rappel des étapes du projet

Réalisation d'un Schéma de rationalisation des transports à l'échelle du Pays de Thiérache

2003 : Réalisation d'une **1^{ère} étude** pour la « **rationalisation des transports collectifs** et la **mise en place d'un système de transport à la demande** à l'échelle du Pays de Thiérache

Etude réalisée par le Bureau d'études CODRA

Préconisations de l'étude :

- La **continuité des lignes régulières** du département avec la mise en place de **liaison de pôles à pôles**
- Et la création d'un **service de Transport A la Demande de type zonal** (6 zones : 2 ½ journées par semaine/zones)

Réalisation d'un Schéma de rationalisation des transports à l'échelle du Pays de Thiérache

2005 : Mission d'**AMO** pour la **définition des modalités de fonctionnement du service de TAD de type zonal**
Mission confiée au BE ITER

Préconisations de la mission :

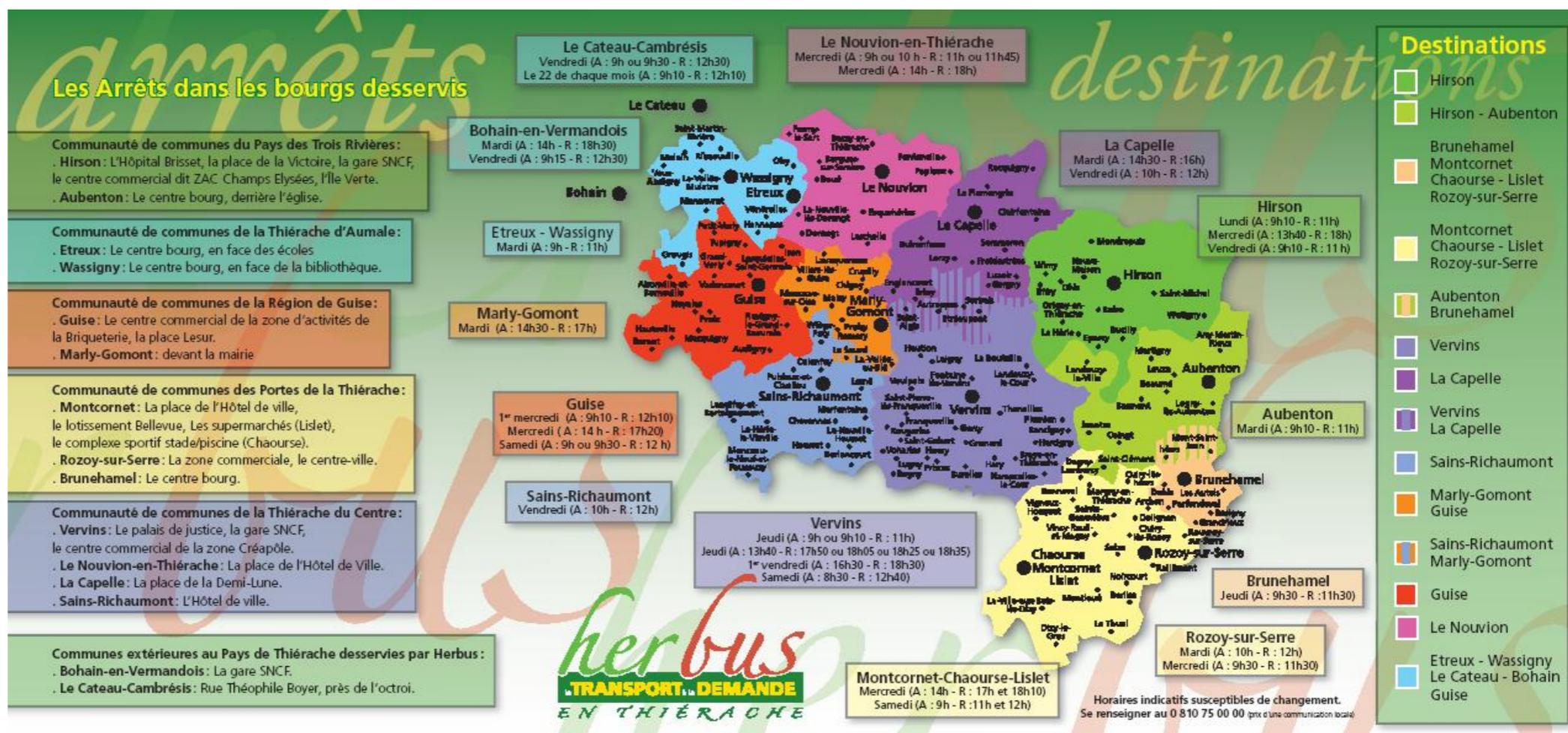
- Mise en place de **5 lignes virtuelles par le Conseil Général de l'Aisne** : ces lignes remplacent les lignes régulières du département qui trouvaient difficilement leurs usagers et généraient un coût très important. Ces lignes vont de pôle à pôle et sont déclenchées suite à un appel à la Centrale Intermodale des Transports de l'Aisne (CITA).
- Mise en place d'un **service de Transport A la Demande, de type zonal** : définition de 6 zones à l'intérieur de la Thiérache

Les pré-requis au lancement du projet

- La **création du Syndicat mixte du Pays de Thiérache** en 2004 (structure juridique regroupant les 5 communautés de communes et pouvant solliciter la délégation de compétence auprès du CG02)
- **Sollicitation de la délégation de transport collectif** auprès du Conseil Général de l'Aisne par le SMPT
- **Signature d'une convention de délégation de la compétence** transports collectifs entre le CG02 et le SMPT ⇒ le SMPT devient Autorité Organisatrice de Transport de 2nd rang
- **Acquisition de 5 véhicules** de type JUMPY (Citroën) par le SMPT
- **Lancement d'un Appel d'Offre** pour la **réalisation du service** :
Signature d'un marché public pour la réalisation du service de transport avec deux entreprises :
 - La RTA pour la réalisation des transports classiques avec la mise à disposition auprès de la société des 5 véhicules
 - Une entreprise de transport pour la réalisation des services de transports des PMR

Lancement de l'expérimentation

2008 : lancement de l'expérimentation sur 3 ans



Lancement de l'expérimentation

Bilan de la 1^{ère} année : une **fréquentation du service très en deçà des prévisions attendues**. Le nombre de services réalisés au cours de l'année 2008 est de 928 (contre 24.000 selon l'étude CODRA), représentant 1 763 personnes transportées.

Constats et Réaction des élus du Pays de Thiérache : déssectorisation de l'offre avec l'accord du Conseil Général de l'Aisne. les **zones de desserte proposées en 2008 ne correspondaient pas à la demande réelle des habitants** dans la mesure où les demandes portaient souvent sur une desserte de pôle à pôle, desserte normalement assurée par les lignes régulières virtuelles du Département

Présentation du service de TAD Herbus

Fonctionnement du service

- **Herbus** est un système de **transport collectif public à la demande** sur l'ensemble des communes du Pays de Thiérache,
- Le service ne fonctionne que sur la **base d'une réservation**,
- Les véhicules viennent **chercher les personnes à leur domicile**,
- Les **destinations sont fixées** ainsi que **le(s) jour(s) de desserte**
- Les **horaires sont fixés**

16 Un tarif attractif : Prix des transports : 3 € l'aller et 4 € l'aller-retour

Fonctionnement du service

- Définition de **18 points de desserte** avec une **offre de service organisée selon des jours et des horaires définis** (plage de 2 heures pour chaque desserte)
- **Un principe de réservation obligatoire** pour utiliser le service : pour toute demande de transport, l'utilisateur doit contacter, au plus tard (entre 24 et 48), la Centrale Intermodale des Transports de l'Aisne.
- **Rôle de la CITA** : La CITA s'assure de la disponibilité des véhicules, précise à l'utilisateur l'heure à laquelle il sera pris en charge à son domicile. L'utilisateur est ensuite déposé au lieu de son choix à un point d'arrêt défini, lieu auquel il sera repris en cas de réservation d'un A/R

Fonctionnement du service

- Une **offre de transport organisée** à partir des **principaux bourgs centres du territoire** avec la présence de services commerciaux, médicaux...
- Une **offre de transport adaptée à l'offre de services publics ou au public** : accès aux antennes de Pôle Emploi, de la Mission Locale, de la CAF, de la CPAM, MSA, CARSAT....
- Une **offre de transport adaptée à l'offre culturelle et de loisirs du territoire** : partenariat avec les cinémas, les musées, les espaces de loisirs
- Une **offre de transport adaptée à l'intermodalité** : instauration d'un service de correspondance avec les lignes de train et de bus pour permettre aux habitants de se rendre à l'extérieur du territoire.

Coût de projet

Dépenses d'investissement

Budget Investissement :

- Acquisition des 5 véhicules : 95 000 € HT
- Totems pour signaler les points d'arrêt : 20 000 € HT

- **Budget total : 115 000 €**

Financeurs :

- Union Européenne (FEDER) : 40 %
- Conseil régional de Picardie (FRAPP) : 40 %
- Communautés de communes du Pays de Thiérache : 20 %

Dépenses de fonctionnement

Budget de fonctionnement :

Etude de rationalisation des transports collectifs : 32.000 €
Mission d'AMO pour la définition du service de TAD + suivi
1^{ère} année : 13.430 €

Financement : Conseil Régional de Picardie (FRAPP) & CC

Réalisation d'outils de communication : 14 000 €

Financement : Conseil Régional de Picardie (FRAPP) & CC

Déficit de fonctionnement (chaque année) : estimé
aujourd'hui entre 100 et 120 000 €

Financement : Conseil Général de l'Aisne (50%), Conseil
Régional de Picardie (FRAPP -30 %) & CC (20%)

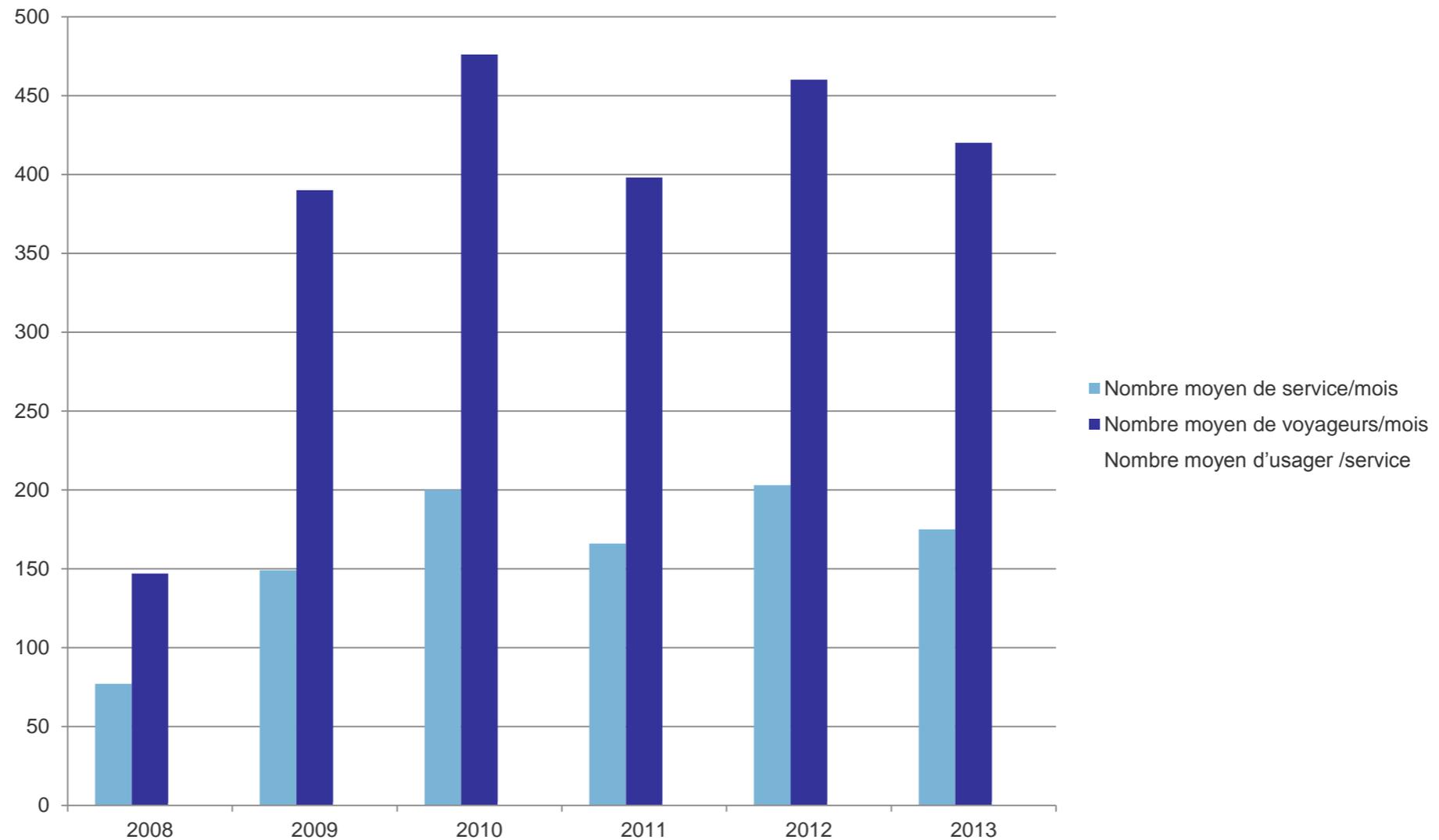
Bilan/évaluation du projet

Herbus en quelques chiffres.....

- 865 clients enregistrés depuis la mise en place du service

	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre moyen de service/mois	77	149	200	166	203
Nombre moyen de voyageurs/mois	147	390	476	398	460
Nombre moyen d'usager /service	1,62	2	2,40	2,40	2,30

Territoire du Pays de Thiérache



Les partenaires du projet :

